

Club des entreprises de Pessac



Le club des entreprises de Pessac est fondé en 1990 et est constitué de 47 adhérents sur la zone d'activité Pessac Bersol. Sa création a pour rôle d'informer les entreprises sur la vie économique Pessacaise en général et sur la création d'entreprises. 15 ans plus tard, c'est plus de 100 entreprises qui adhèrent au club.

Afin d'assurer une bonne élimination des déchets industriels générés par les entreprises pessacaises, le club a mis en place depuis Mars 2003 **une gestion collective des déchets des entreprises.**

Cette action permet aux entreprises de la zone d'activité, adhérentes ou non au club, de bénéficier de conditions réglementaires, techniques et économiques optimisées en matière de gestion des déchets.

L'entreprise **PENA Environnement** a été choisie parmi plusieurs prestataires pour être le partenaire du Club des Entreprises de Pessac.

La gestion collective des déchets non dangereux :

Fonctionnement : le Club des Entreprises de Pessac ou PENA Environnement effectue un audit déchets dans l'entreprise avec envoi d'un devis. Si l'entreprise accepte le devis, un contrat individuel de prise en charge des déchets sera signé avec PENA Environnement.

La collecte sélective du plastique, des papiers, cartons, du bois, métaux ferreux et non ferreux, du verre et des DIB en vrac s'effectue au moyen de bacs de 1000 l, de bacs pélican de 5 m³, de bennes de 15 m³ ou d'auto-compacteurs monoblocs de 20 m³.

La gestion collective des déchets dangereux :

Cette gestion collective est en cours de réalisation et fonctionnera de la même manière que pour les DIB avec des contenants adaptés (fûts, cubi-conteneurs et caisses palettes étanches).



Votre contact :

Club des Entreprises de Pessac
Nicolas CHAMBRE
05 57 02 12 17 - nicolas@clubentreprises.fr
Web: www.club-entreprises-pessac.com